

COMPTE RENDU - Conseil Municipal du 12 AVRIL 2017

L'an deux mil dix sept et le douze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean HEBRARD, Maire.

Convocation et affichage : 04.04.2017

Présents : Mesdames : Carine GRANDJEAN ; Catherine MONNET ; Madeleine MIEGE ;

Messieurs : Jérôme BROCHIER ; Jean-Claude BRUSCHETTA, Jean-François HEBRARD ; Gérard REVEYRON ; Michel REVEYRON ; Pierre RUBOD ; Sébastien RUBOD DIT GUILLET, Jean VEUILLET.

Absents :

Mme Catherine MONNET a été nommé secrétaire de séance.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Le Conseil Municipal donne acte de la présentation du compte administratif 2016 qui peut se résumer ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016

Charges générales	57 968,08 €
Charges de personnel	15 881,84 €
Atténuation de produits	19 292,00 €
Autres charges de gestion courante	42 146,40 €
Excédent 2016	92 053,11 €
TOTAL	227 341,43 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2016

Excédents antérieurs reportés	0 €
Atténuation de charges	265,00 €
Produits des services	1 268,00 €
Impôts et taxes	91 293,93 €
Dotation et subventions (dont subvention projet salle multi-activité)	106 384,66 €
Autres produits de gestion courante	28 049,84 €
Autres produits exceptionnels	80,00 €
TOTAL	227 341,43 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2016

Déficit reporté	0,00 €
VOIRIE et défibrilateur	3 184,94 €
BATIMENTS COMMUNAUX (église, cure...)	6 537,30 €
Dépôts et cautionnement reçus	400,00 €
SALLE MUTLI ACTIVITES	243 953,13 €
Excédent d'investissement	122 656,91 €
TOTAL	376 732,28 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2016

FCTVA	8 559,97 €
TLE	2 774,20 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	175 754,42 €
Résultat CA 2015	189 643,69 €
TOTAL	376 732,28 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 et statuant sur l'exécution du budget 2016, déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'année 2016 par Madame la Trésorière, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RESULTAT 2016

Après délibération le Conseil Municipal décide d'affecter la totalité du résultat 2016 en autofinancement, soit 122 656,91 € au compte 001 et 92 053,11 € au compte 002.

BUDGET PRIMITIF 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

Charges générales	69 100,00 €
Charges de personnel	17 510,00 €
Atténuation de produits	23 500,00 €
Virement à la section d'investissement	137 478,11 €
Autres charges de gestion courante	54 700,00 €
Dépenses imprévues	1 233,00 €
Charges exceptionnelles	700,00 €
TOTAL	304 221,11 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

Atténuation de charges	250,00 €
Produits des services	685,00 €
Impôts et taxes	90 500,00 €
Dotation et subventions	94 733,00 €
Autres produits de gestion courante	26 000,00 €
Excédents antérieurs reportés	92 053,11 €
TOTAL	304 221,11 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017

Déficit reporté	00.00 €
Emprunt et dettes assimilées	1 000.00 €
VOIRIE	50 000.00 €
Logiciel compta, état civil...	4 000.00 €
Bâtiment communaux	10 835,02 €
ACQUISITION TERRAIN	5 000.00 €
SALLE MULTI ACTIVITES	178 300.00 €
RESERVOIR D'EAU CHEF-LIEU	25 000.00 €
TOTAL	274 135.02 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017

Excédent reporté	122 656,91 €
Virement de la section de fonctionnement	137 478,11 €
Dotations, fonds divers et réserves	11 000.00 €
Dépôts et cautionnements	3 000.00 €
TOTAL	274 135.02 €

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2017

Après délibération l'assemblée décide, à l'unanimité, de ne pas appliquer de hausse des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2017.

Les taux inchangés sont les suivants :

Taxe d'habitation : 11.69 %

Taxe foncière bâtie : 10.86 %

Taxe foncière non bâtie : 76.08 %

SUBVENTIONS 2017

Suite au problème de versement des subventions sur l'année 2016, le Conseil Municipal décide de verser les subventions 2016 et 2017 sur année 2017 en une seule fois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Vote comme suit les subventions accordées pour l'an 2017

■ Association IDEAL	200 €
■ Saint Pierre animation	1000 €
■ Association VERTICALE	200 €
■ Divers	100 €

COMTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENTS

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Vote comme suit les participations aux organismes de regroupement pour l'année 2017 :

■ Ecole de Novalaise	5 475,00 €
----------------------	------------

■ Ecole de Traize

23 078,00 €

Demande dérogation scolaire

Famille Schneider : demande pour mettre sa fille à l'école de Saint Alban de Montbel.
10 contres, 1 abstention.

Tampon préfecture

Suite à la perte des délibérations d'élections du maire et des adjoints tamponnée de la préfecture, il faut les renvoyer en mentionnant « annule et remplace » pour quelles nous soient retournées tamponnée.

A l'unanimité le conseil municipal accepte cette manipulation.

Délibération affouages ONF

L'ONF entretient les périmètres de la forêt communal, comme chaque année il nous propose un programme annuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Retient le programme d'entretien : piste existante parcelle 2 sur 0,5km et entretiens des plantations de douglas de 2011 et 2012 sur 0,4ha.
- Pose de 3 poteaux d'interdiction de circulation sur les pistes forestières
- Dit que le montant prévu au budget est de 2010€ HT.

QUESTION DIVERSES

→ Chemin des Dullins : Une rencontre est prévue ce week-end pour parlé du problème

→

La séance est levée à 22h

Fait et affiché le 19/04/2017

Le Secrétaire de séance

Catherine MONNET